

Chapitre 5

Ventes de pesticides

Ce chapitre examine les performances environnementales de l'agriculture dans les pays de l'OCDE relatives aux ventes de pesticides. Il fournit une description du contexte général (problématique et principaux défis), les définitions des indicateurs agro-environnementaux présentés, et des éléments portant sur les concepts, l'interprétation, les liens avec d'autres indicateurs, ainsi que sur la mesurabilité et la qualité des données. Le chapitre décrit ensuite les principales tendances des indicateurs agro-environnementaux, en recourant aux données disponibles couvrant la période 1990-2010 et en s'appuyant sur un ensemble de tableaux et de graphiques.

5.1. Contexte général

Problématique

L'utilisation de pesticides est particulièrement importante en agriculture parce qu'elle contribue à réduire les risques de pertes de rendement. Le secteur agricole étant le principal consommateur de ces produits, il représente potentiellement une source majeure de pollution de l'eau et une menace pour la santé humaine et celle de la faune sauvage et le fonctionnement des écosystèmes. Il en va ainsi dans tous les pays de l'OCDE, qui utilisent de ce fait une grande diversité d'instruments pour réduire les risques pour la santé humaine et les écosystèmes et lutter contre la pollution de l'eau par les pesticides (chapitre 9 et OCDE, 2012) et la pollution de l'air due à l'utilisation de bromure de méthyle (chapitre 12), notamment : des instruments réglementaires (évaluation des risques pour la santé humaine et l'environnement avant la mise sur le marché et la vente de pesticides, par exemple) ; des paiements destinés à encourager l'adoption de pratiques permettant de réduire les quantités utilisées et d'améliorer la précision de l'application ; des taxes sur les pesticides pour inciter les exploitants à utiliser ces substances de façon plus rationnelle ; et des activités de conseil et d'information à destination des agriculteurs.

Principaux défis

Le principal défi consiste à réduire les risques qu'une exposition excessive aux pesticides fait peser sur la santé humaine, les écosystèmes et les masses d'eau, tout en préservant et améliorant la productivité des cultures. Pour atteindre cet objectif, il faut tenir compte des différents facteurs qui exercent une influence sur les risques pour l'environnement associés aux pesticides, par exemple les conditions de manipulation et de stockage des pesticides dans les exploitations, la toxicité des pesticides et leur persistance dans l'environnement et les conditions météorologiques qui prévalent lors de l'épandage.

5.2. Indicateurs

Définitions

Les indicateurs relatifs aux ventes de pesticides en agriculture mesurent les variations :

- des ventes de pesticides, en tonnes de matières actives.

Concepts, interprétation, points faibles et liens avec d'autres indicateurs

Il existe divers types de pesticides, qui diffèrent par leur composition chimique et leurs cibles : biocides, insecticides, fongicides, etc. Les données sur les ventes de pesticides sont un indicateur des pressions potentielles sur l'environnement, parce qu'elles ne renseignent pas sur les risques réels auxquels sont exposés les écosystèmes et la santé humaine, risques qui dépendent d'autres facteurs comme la toxicité, la mobilité et la persistance. L'indicateur des ventes de pesticides repose sur un suivi dans le temps des tendances relevées quant à la quantité totale de pesticides achetés par l'agriculture (les

données portent sur les ventes de matières actives des insecticides, fongicides, herbicides et autres pesticides, y compris les régulateurs de la croissance végétale et les rodenticides).

La comparaison des niveaux absolus de ventes de pesticides entre les pays exige une vigilance particulière, les différences de conditions météorologiques et de systèmes de production agricole ayant une incidence sur la quantité et le type de pesticides utilisés (OCDE, 2008). La variabilité des conditions météorologiques (en particulier des températures et des précipitations) peut exercer une influence considérable sur l'utilisation annuelle de pesticides, et toute modification des types de pesticides utilisés peut diminuer la quantité de matières actives appliquée mais aussi accroître les conséquences négatives. Cet indicateur ne permet pas de distinguer les différents pesticides en fonction de leur degré de toxicité, de persistance et de mobilité. Par ailleurs, le recours accru par les exploitants à des pesticides qui présentent moins de risques potentiels pour l'homme et l'environnement — du fait qu'ils couvrent un spectre moins large ou se dégradent plus rapidement —, risque de ne pas pouvoir être révélé par une modification de la tendance générale des ventes de pesticides, qui pourrait même faire apparaître une augmentation.

Contrairement à la pratique courante dans de nombreuses études, cet indicateur n'est pas exprimé en termes de ventes de pesticides par hectare de terres agricoles (ou de terres cultivées). En effet, l'épandage des pesticides varie grandement selon les cultures, dans un même pays comme d'un pays à l'autre, et les pesticides sont parfois utilisés pour les cultures fourragères, mais il existe peu de séries chronologiques permettant des comparaisons entre pays sur ces aspects (OCDE, 2008). La définition et la couverture des données sur les ventes de pesticides varient selon les pays de l'OCDE, ce qui limite l'utilisation de cet indicateur pour effectuer des comparaisons internationales, comme on le verra dans la section suivante.

Bien que l'indicateur relatif aux ventes de pesticides permette difficilement d'évaluer l'impact des pesticides sur la santé humaine et l'environnement, on ne dispose pour le moment d'aucun autre indicateur. Quelques pays de l'OCDE ont élaboré des indicateurs de risques, mais en dépit des efforts déployés depuis de nombreuses années à l'échelle internationale, par l'OCDE et d'autres organisations, pour élaborer un ensemble harmonisé et comparable d'indicateurs des risques liés aux pesticides, cet objectif reste hors de portée (OCDE, 2008). Pourtant, certains pays de l'OCDE utilisent l'indicateur des ventes de pesticides dans le contexte de l'action publique, par exemple lorsqu'ils introduisent des taxes sur les pesticides ou des plans de réduction de l'usage des pesticides comme le plan français *Écophyto* qui vise à réduire les ventes de pesticides de 50 % en France à l'horizon 2018 (OCDE, 2012). En outre, divers gouvernements nationaux, organisations internationales gouvernementales et organisations non gouvernementales utilisent largement cet indicateur dans leurs activités régulières de surveillance des tendances et d'établissement de rapports sur l'environnement.

L'indicateur des ventes de pesticides constitue une cause agissante et doit donc être mis en relation avec l'état (la concentration) des pesticides dans les masses d'eau (chapitre 9), et des émissions de bromure de méthyle susceptibles d'appauvrir la couche d'ozone (chapitre 12).

Mesurabilité et qualité des données

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les données disponibles se rapportent aux ventes de pesticides, qui constituent un indicateur imparfait de l'utilisation ou de la consommation

de pesticides agricoles par les exploitations. En effet, les agriculteurs étant susceptibles de stocker les pesticides, les ventes ne correspondent pas toujours à l'utilisation. En outre, les ventes de pesticides recouvrent non seulement les usages agricoles, mais aussi d'autres usages, par exemple les usages urbains (bas-côtés des routes et des voies de chemin de fer), ou l'entretien des jardins particuliers, des terrains de golf ou des espaces boisés. On estime ainsi qu'aux **États-Unis**, la quantité totale de matières actives des pesticides vendue est utilisée à 80 % dans l'agriculture, à 12 % dans l'industrie, le secteur commercial et l'administration et à 8 % dans les logements et jardins. En **Belgique**, l'agriculture représente environ 65 à 70 % des ventes (EPA, 2011 ; OCDE, 2008).

Les données correspondent aux ventes de pesticides pour tous les pays sauf la **Corée** et le **Mexique**, où elles se rapportent à la production nationale, et le **Royaume-Uni** où elles se rapportent au volume de substances actives utilisé par les exploitations. Les ventes de pesticides couvrent les ventes agricoles et non agricoles (espaces boisés, jardins, etc.), sauf pour les pays suivants, où elles se rapportent exclusivement à l'agriculture : **Belgique**, **Danemark** et **Suède**. On ne dispose pas de données pour **Israël**, et les données relatives au **Luxembourg** sont incluses dans celles se rapportant à la Belgique.

5.3. Principales tendances

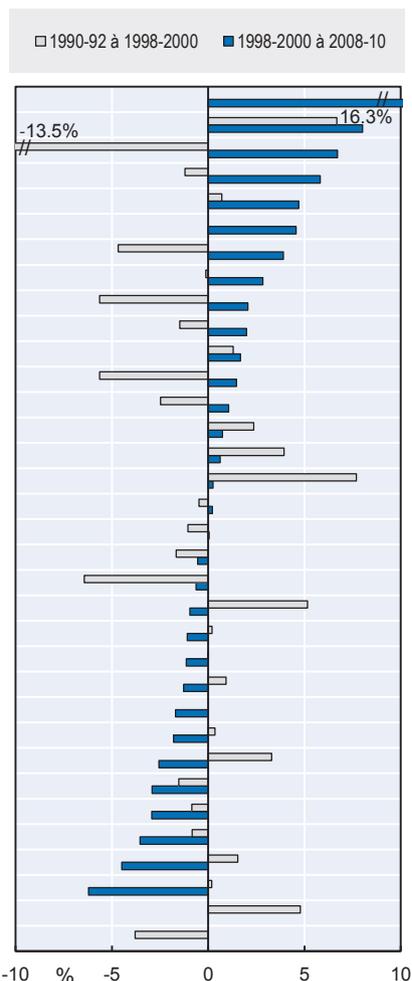
Globalement, les ventes de pesticides dans la zone de l'OCDE ont diminué de 1.1 % par an au cours de la période 2000-10, alors qu'elles avaient enregistré une légère augmentation annuelle, de 0.2 %, dans les années 90 (graphique 5.1). Le recul observé ces dix dernières années est en grande partie imputable à l'**UE15** et aux **États-Unis** qui, ensemble, étaient à l'origine de 70 % des ventes totales de pesticides en 2008-10 (graphique 5.1). Récemment, d'autres pays de l'OCDE grands utilisateurs de pesticides ont aussi vu les ventes reculer ou se stabiliser ; c'est notamment le cas de la **France**, de l'**Italie** et du **Japon** (graphiques 5.1 et 5.2).

Dans la quasi-totalité des pays de l'UE en transition (notamment l'**Estonie**, la **Hongrie**, la **République slovaque** et la **République tchèque**), l'augmentation des achats de pesticides a été forte durant les années 2000 comparativement à celle observée durant les années 90, période au cours de laquelle les ventes avaient dans de nombreux cas diminué (graphiques 5.1 et 5.2). Dans ces pays, la transition vers l'économie de marché opérée durant les années 90 s'est accompagnée d'une baisse des ventes de pesticides, puis la légère reprise du secteur agricole qui a eu lieu dans la majorité d'entre eux à la fin des années 90 a entraîné une hausse de la production agricole et des ventes d'intrants, dont les pesticides.

L'augmentation des ventes de pesticides observée dans certains pays ces dix dernières années s'explique en majeure partie par la croissance de la production végétale, plus particulièrement dans les secteurs de l'horticulture et de la viticulture. Il en va ainsi de l'augmentation récente des ventes de pesticides constatée au **Chili**, en **Espagne**, en **Estonie**, en **Finlande**, en **Hongrie**, en **Islande**, au **Mexique**, en **Nouvelle-Zélande** et en **Turquie** (graphiques 5.1 et 5.2). Dans d'autres pays, comme la **Finlande**, le passage à des paiements agro-environnementaux subordonnés à l'adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, comme les façons culturales antiérosives, qui vont généralement de pair avec des ventes accrues d'herbicides, a joué un rôle important dans l'augmentation des ventes de pesticides. Ce phénomène est toutefois à mettre en balance avec d'autres conséquences bénéfiques pour l'environnement des façons culturales antiérosives, comme l'atténuation de l'érosion des sols.

Certaines données montrent que dans un nombre grandissant de pays, **la croissance de la production végétale a été découplée des ventes de pesticides**. En d'autres termes, depuis 2000, la production augmente plus vite que les ventes de pesticides (graphique 5.3, partie A et partie B).

Graphique 5.1. Ventes de pesticides, pays de l'OCDE, 1990-2010



	Moyenne (tonnes de matières actives)			Variation annuelle moyenne en %	
	1990-92 ¹	1998-2000 ²	2008-10 ³	1990-92 à 1998-2000	1998-2000 à 2008-10
Chili	..	26 833	57 058	..	16.3
Estonie	164	227	491	6.7	8.0
Hongrie	18 554	5 832	11 176	-13.5	6.7
Nouvelle-Zélande	3 490	3 182	5 294	-1.2	5.8
Turquie	11 967	12 550	18 130	0.7	4.7
Islande	..	4	5	..	4.6
Finlande	1 688	1 150	1 688	-4.7	3.9
Espagne	36 849	36 476	43 154	-0.1	2.8
République tchèque	6 699	4 212	5 166	-5.6	2.1
République slovaque	3 694	3 330	4 059	-1.5	2.0
Irlande	2 035	2 256	2 661	1.3	1.7
Danemark	4 948	3 111	3 602	-5.6	1.5
Autriche	4 206	3 440	3 824	-2.5	1.1
Mexique	31 551	38 037	39 741	2.4	0.7
Grèce	8 337	10 921	11 332	3.9	0.6
Australie	19 323	34 963	35 496	7.7	0.3
Allemagne	32 618	31 402	32 084	-0.5	0.2
Norvège	772	709	713	-1.1	0.1
Suède	1 897	1 660	1 572	-1.7	-0.5
Pays-Bas	17 354	10 191	9 568	-6.4	-0.6
Portugal	13 190	16 132	14 947	5.2	-0.9
OCDE	908 959	923 075	826 688	0.2	-1.1
États-Unis	325 226	325 377	300 429	0.0	-1.1
Italie	79 843	83 629	75 483	0.9	-1.3
Slovénie	..	1 344	1 172	..	-1.7
UE15	339 207	348 739	291 032	0.3	-1.8
Canada	32 775	42 500	36 358	3.3	-2.6
Japon	89 112	78 741	60 291	-1.5	-2.9
Corée	26 425	24 676	18 312	-0.9	-2.9
Belgique	10 204	9 538	6 648	-0.8	-3.5
France	95 281	107 649	68 053	1.5	-4.5
Royaume-Uni	30 754	31 182	16 418	0.2	-6.2
Pologne ⁴	6 254	8 672	19 520	4.8	n.c.
Suisse ⁵	2 120	1 557	2 188	-3.8	n.c.

.. : Non disponible ; n.c. : Non calculé.

Notes : Les pays sont classés par ordre décroissant de variation annuelle moyenne en % pour la période 1998-2000 à 2008-10.

Les données représentent les ventes de pesticides pour tous les pays sauf la Corée et le Mexique (données sur la production nationale) ainsi que le Royaume-Uni (quantité de substance active appliquée sur l'exploitation).

Les données sont exprimées en tonnes de matières actives sauf dans le cas du Chili pour lequel les données sont exprimées en tonnes de préparations.

Les ventes de pesticides couvrent les usages agricoles et non agricoles (sylviculture, jardinage, par exemple), sauf pour la Finlande qui n'inclut pas la sylviculture et pour les pays suivants où les données se rapportent exclusivement à l'agriculture : Belgique, Danemark et Suède.

Les pays suivants ne sont pas représentés sur le graphique : Israël (séries chronologiques incomplètes) et Luxembourg (inclus dans la Belgique). Le total OCDE ne comprend pas les pays suivants : Chili, Islande, Israël, Pologne, Slovaquie et Suisse.

Pour Israël, les ventes se sont élevées à 6 946 tonnes en 2008-10.

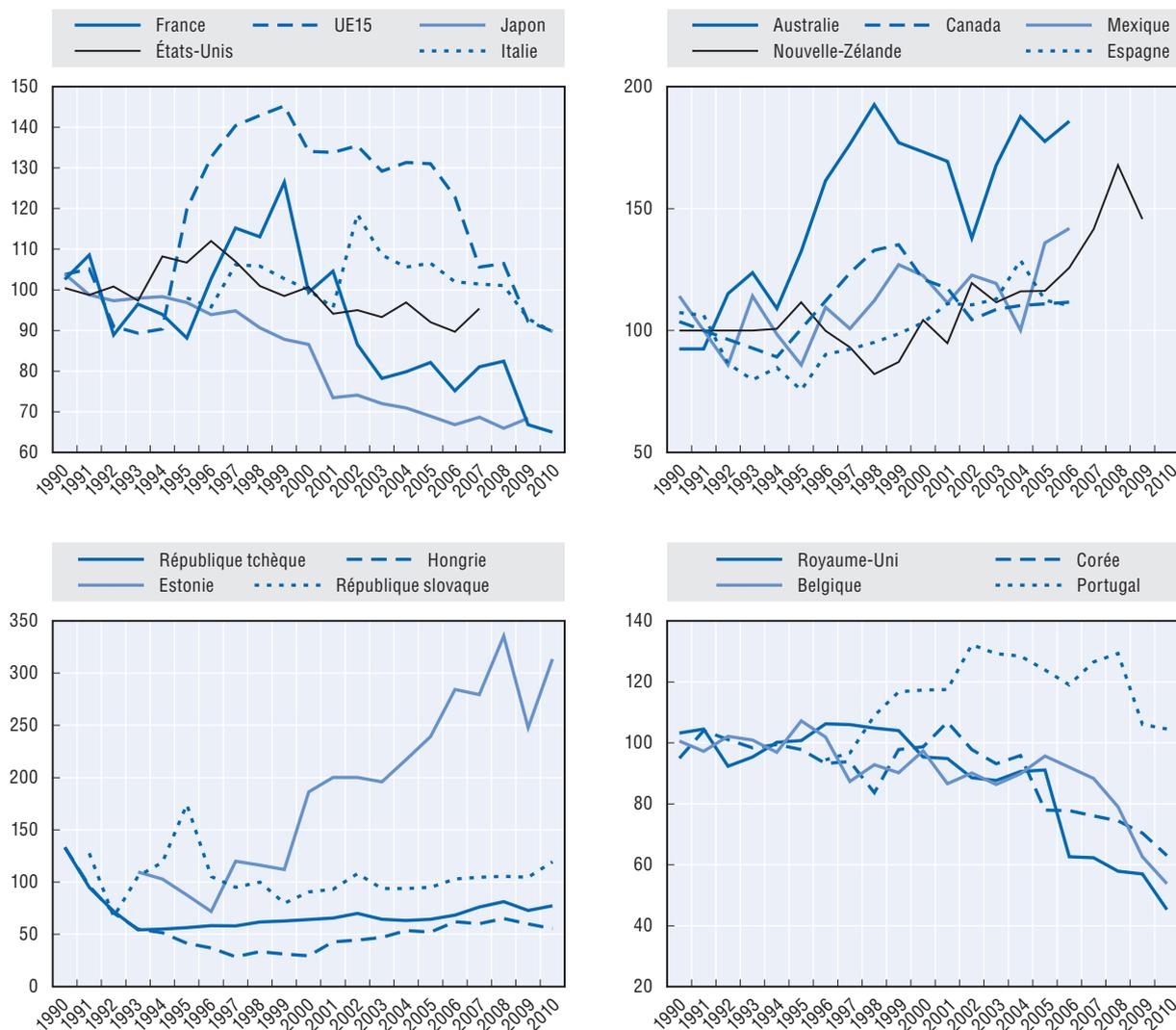
1. Les données de la moyenne 1990-92 correspondent à la moyenne 1991-93 pour la Grèce, la Norvège, la Pologne et la République slovaque ; la moyenne 1993-95 pour l'Estonie et la Turquie ; la moyenne 1995-97 pour l'Italie ; et la moyenne 1996-98 pour le Portugal.
2. Les données de la moyenne 1998-2000 correspondent à la moyenne 1999-2001 pour l'Islande ; la moyenne 2000-02 pour l'Italie, le Portugal, la Slovaquie et la Turquie ; et la moyenne 2001-03 pour le Chili.
3. Les données de la moyenne 2008-10 correspondent à la moyenne 2004-06 pour l'Australie, le Canada, l'Espagne, la Grèce et le Mexique ; la moyenne 2005-07 pour les États-Unis ; la moyenne 2006-08 pour le Chili et l'Islande ; et la moyenne 2007-09 pour le Japon et la Nouvelle-Zélande.
4. Rupture de la série chronologique à compter de 2005, données non comparables.
5. Rupture de la série chronologique à compter de 2006, données non comparables.

Source : Données OCDE sur l'environnement, Compendium 2008, www.oecd.org/environnement ; Office statistique de l'Union européenne (EUROSTAT), <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> ; et données nationales.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932992591>

Graphique 5.2. **Indice de ventes de pesticides, pays de l'OCDE, 1990-2010**

Indice 1990-92 = 100



Notes : La prudence s'impose lorsque l'on compare les tendances entre les pays car la définition des données, le champ qu'elles couvrent et la période sur laquelle elles portent peuvent varier d'un pays à l'autre.

L'indice 1990-92 = 100 correspond à 1991-93 = 100 pour la République slovaque ; 1993-95 = 100 pour l'Estonie ; 1996-98 = 100 pour le Portugal ; et 1995-97 = 100 pour l'Italie.

Les données représentent les ventes de pesticides pour tous les pays sauf la Corée et le Mexique (données sur la production nationale) ainsi que le Royaume-Uni (quantité de substance active appliquée sur l'exploitation).

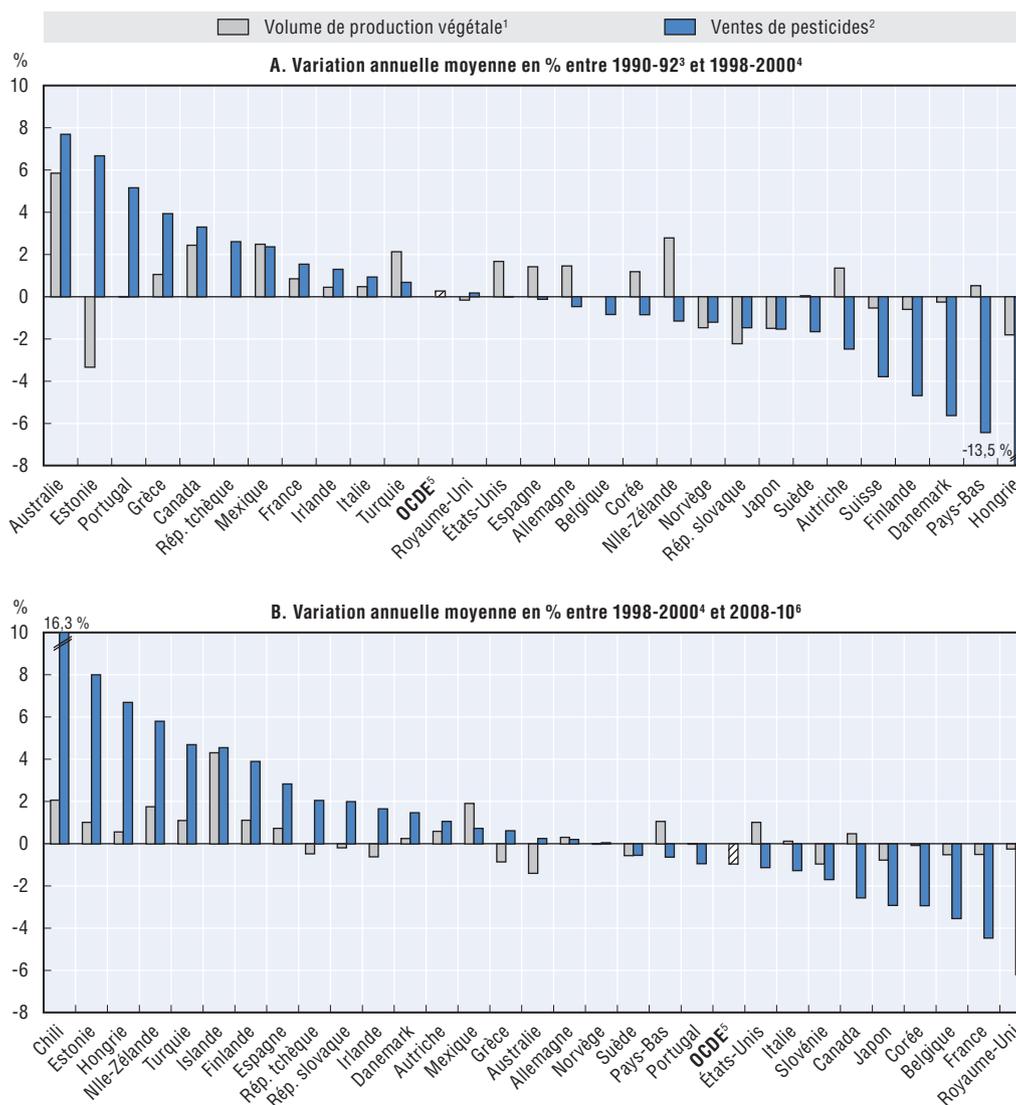
Les ventes de pesticides couvrent les usages agricoles et non agricoles, sauf pour la Belgique où les données se rapportent exclusivement à l'agriculture.

Source : Données OCDE sur l'environnement, Compendium 2008, www.oecd.org/environnement ; Office statistique de l'Union européenne (EUROSTAT), <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> ; et données nationales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932992610>

Cette évolution, qui révèle une utilisation plus efficace des pesticides en termes de quantité par tonne de production végétale, apparaissait déjà dans certains pays dans les années 90, mais s'est étendue à d'autres pays au cours de la dernière décennie, comme l'**Australie**, la **Belgique**, le **Canada**, la **Corée**, les **États-Unis**, la **France**, l'**Italie**, le **Japon**, le **Mexique**, les **Pays-Bas**, le **Portugal**, le **Royaume-Uni** et la **Slovénie** (graphique 5.3, partie B). La corrélation entre la production végétale et les ventes de pesticides doit toutefois être commentée avec

Graphique 5.3. Ventes de pesticides et volume de production végétale, pays de l'OCDE, 1990-2010



Note : Les pays sont classés par ordre décroissant de variation annuelle moyenne en % des ventes de pesticides pour les périodes 1990-92 à 1998-2000 et 1998-2000 à 2008-10 respectivement.

1. Les indices FAO de la production végétale indiquent le niveau relatif du volume global de la production végétale, pour chaque année, par rapport à la période de référence 2004-06. On les calcule en faisant la somme pondérée par le prix de la production des différents produits végétaux, après déduction des quantités utilisées comme semences ou pour l'alimentation animale, pondérées de même. L'agrégat ainsi obtenu représente donc la production disponible pour toutes les utilisations, sauf l'utilisation comme semences ou aliments pour animaux. Tous les indices, aux niveaux national, régional et mondial, sont calculés au moyen de la formule de Laspeyres. Les quantités de chaque produit sont pondérées par les prix moyens internationaux à la production pour la période 2004-06 et additionnées pour chaque année. On divise l'agrégat pour une année déterminée par l'agrégat moyen de la période de référence 2004-06 pour obtenir l'indice. Pour des raisons techniques, il n'est pas possible de fournir une moyenne pour l'OCDE ou pour l'UE.

2. Les ventes de pesticides couvrent les usages agricoles et non agricoles (sylviculture, jardinage, par exemple), sauf pour la Finlande qui n'inclut pas la sylviculture et pour les pays suivants où les données se rapportent exclusivement à l'agriculture : Belgique, Danemark et Suède.

Les données correspondent aux ventes de pesticides pour tous les pays sauf la Corée et le Mexique (données sur la production nationale), et le Royaume-Uni (quantité de substance active appliquée sur l'exploitation).

Les données sont exprimées en tonnes de matières actives sauf dans le cas du Chili pour lequel les données sont exprimées en tonnes de préparations.

Les pays suivants ne sont pas représentés sur le graphique : Israël (séries chronologiques incomplètes), Luxembourg (inclus dans la Belgique), Pologne (rupture de la série chronologique à partir de 2005, données non comparables) et Suisse (rupture de la série chronologique à partir de 2006, données non comparables).

Graphique 5.3. Ventes de pesticides et volume de production végétale, pays de l'OCDE, 1990-2010 (suite)

3. Les données sur la production végétale et sur les ventes de pesticides de la moyenne 1990-92 correspondent à la moyenne 1991-93 pour la Grèce, la Norvège, la Pologne et la République slovaque ; la moyenne 1993-95 pour l'Estonie et la Turquie ; la moyenne 1995-97 pour l'Italie ; et la moyenne 1996-98 pour le Portugal.
4. Les données sur la production végétale et sur les ventes de pesticides de la moyenne 1998-2000 correspondent à la moyenne 1999-2001 pour l'Islande ; la moyenne 2000-02 pour l'Italie, le Portugal, la Slovénie et la Turquie ; la moyenne 2001-03 pour le Chili ; et l'année 2000 pour la Belgique (données relatives à la production végétale).
5. Les ventes de pesticides de l'OCDE ne comprennent pas les pays suivants : Chili, Islande, Israël, Slovénie et Suisse.
6. Les données sur la production végétale et sur les ventes de pesticides de la moyenne 2008-10 correspondent à la moyenne 2004-06 pour l'Australie, le Canada, l'Espagne, la Grèce et le Mexique ; la moyenne 2005-07 pour les États-Unis ; la moyenne 2006-08 pour le Chili et l'Islande ; et la moyenne 2007-09 pour le Japon et la Nouvelle-Zélande.

Source : FAOSTAT (2012), <http://faostat.fao.org> ; Données OCDE sur l'environnement, Compendium 2008, www.oecd.org/environnement ; Office statistique de l'Union européenne (EUROSTAT), <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> ; et données nationales.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932992629>

prudence, car elle ne tient pas compte, par exemple, de la toxicité des pesticides, ni des conditions locales comme le sol, les conditions météorologiques ou l'action des ravageurs.

Les progrès apparemment accomplis par un nombre croissant de pays de l'OCDE en matière de ventes de pesticides peuvent être attribués à de nombreux facteurs, dont l'importance varie selon les pays. Les principaux facteurs sont : la sensibilisation et la formation des agriculteurs ; le découplage global du soutien et de la production agricole ainsi que de l'utilisation d'intrants (graphiques 2.2 et 2.3) ; le versement de paiements destinés à encourager l'adoption par les agriculteurs de pratiques écologiquement bénéfiques de lutte contre les ravageurs ; la taxation des pesticides ; l'utilisation de produits pesticides nouveaux, en plus petites doses et mieux ciblée ; et le développement de l'agriculture biologique (graphique 3.7) (OCDE, 2012 ; OCDE, 2008). Un certain nombre de pays avaient déjà enregistré des progrès dans les années 90 en introduisant ces mesures, adoptant par exemple de nouveaux produits pesticides ou de nouvelles pratiques de gestion des ravageurs afin que le recul des ventes de pesticides soit plus rapide que l'évolution de la production végétale, notamment (par exemple, **Allemagne, Autriche, Corée, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, Hongrie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, République slovaque, Suède, Suisse et Turquie**) (graphique 5.3).

Il n'existe pas de données comparables entre pays concernant les risques que l'utilisation des pesticides en agriculture fait peser sur la santé humaine et sur l'environnement, même si de nombreuses études ont été conduites dans ce domaine et si quelques pays ont mis au point leurs propres indicateurs pour évaluer ces risques (OCDE, 2008). À cette insuffisance de données sur les risques liés aux pesticides s'ajoute le manque de connaissances et d'informations exhaustives sur les effets sanitaires et environnementaux des rejets non pas d'un seul produit pesticide mais de mélanges de plusieurs produits. De surcroît, on connaît également assez mal les risques liés aux interactions dans l'environnement entre les pesticides et d'autres produits chimiques polluants (produits pharmaceutiques destinés aux humains ou aux animaux, produits d'hygiène personnelle et produits chimiques industriels, par exemple) (OCDE, 2012). Néanmoins, la plupart des pays de l'OCDE appliquent des réglementations destinées à retirer d'anciens pesticides plus persistants et toxiques, comme le DDT, du marché.

Bibliographie

EPA (2011), *Pesticides Industry Sales and Usages, 2006 and 2007 Market Estimates*.

OCDE (2012), *Qualité de l'eau et agriculture : un défi pour les politiques publiques*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264121119-fr>.

OCDE (2008), *La performance environnementale de l'agriculture dans les pays de l'OCDE depuis 1990*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264040946-fr>.



Extrait de :
OECD Compendium of Agri-environmental Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264186217-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Ventes de pesticides », dans *OECD Compendium of Agri-environmental Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264181243-7-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.